



- ☑ Apprentissage
- ☑ Contrat Pro
- ☑ Formation continue
- ☑ VAE
- ☑ VAP

# Licence professionnelle

## Maintenance & technologie, systèmes pluritechniques

Parcours : Hydraulique industrielle



### PUBLIC VISÉ

Tous publics : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés.

### ADMISSION

- **DUT**  
(GEII, GMP, GIM, MP)
- **BTS**  
(CPI, CRSA, IPM, Electrotechnique, CIRA, MIMS, MAVETPM)
- **L2 scientifique validée**
- Diplôme équivalent ou titre de niveau III homologué

### POSTULER

Toutes les démarches sur [iut-bethune.univ-artois.fr](http://iut-bethune.univ-artois.fr)

### CONTACTS

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**  
Tél. : 03 21 63 23 00 poste 121414  
[roger.debuchy@univ-artois.fr](mailto:roger.debuchy@univ-artois.fr)

**SCOLARITÉ**  
Tél. : 03 21 63 23 09  
[caroline.foks@univ-artois.fr](mailto:caroline.foks@univ-artois.fr)

**CONTRAT DE PRO.**  
Tél. : 03 21 63 23 19  
[ludivine.chieux@univ-artois.fr](mailto:ludivine.chieux@univ-artois.fr)

**SERVICE APPRENTISSAGE**  
Tél. : 03 21 63 23 06  
[corinne.cornet@univ-artois.fr](mailto:corinne.cornet@univ-artois.fr)

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence professionnelle est un diplôme national professionnalisé (Bac+3) reconnu au niveau européen. Elle permet de former des cadres techniques intermédiaires polyvalents capables :

- d'encadrer des équipes de mise en oeuvre et/ou de maintenance des systèmes comportant des circuits hydrauliques,
- de conseiller et d'assister des techniciens et des commerciaux,
- de répondre aux nouveaux besoins liés à l'internationalisation des constructeurs et équipementiers.

### DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation, le titulaire de la licence professionnelle Hydraulique industrielle peut prétendre à des postes au sein d'entreprises et sociétés d'ingénierie dans de nombreux secteurs d'activités : l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique, l'armée, l'agroalimentaire, les travaux publics...

Principaux métiers :

- hydraulicien(ne) industriel(le) de maintenance
- responsable maintenance d'équipements hydrauliques
- technicien(ne) de maintenance d'équipements de production
- dessinateur / dessinatrice en hydraulique
- assistant(e) technique d'ingénieur en études
- recherche et développement en industrie.

### ATOUTS DE LA FORMATION

- La formation est ouverte en alternance, par la voie de l'apprentissage.
- Une partie de la formation est assurée par des professionnels du domaine.
- La taille humaine de l'établissement permet un suivi personnalisé et régulier de chaque apprenti.

### PARTENAIRE

La licence professionnelle est proposée par l'IUT de Béthune en partenariat avec le lycée Beaupré d'Haubourdin, où est dispensée une partie de la formation.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

## CONTENU DE LA FORMATION

### UE 1 : FORMATION SCIENTIFIQUE ET ADAPTATION (60h)

- Mécanique générale
- Mécanique des fluides
- Mathématiques

### UE 2 : FORMATION TECHNOLOGIQUE (90h)

- Conception mécanique
- Électrotechnique, automatisme, informatique industrielle

### UE 3 : HYDRAULIQUE (90h)

- Etude des composants hydrauliques
- Etude des circuits hydrauliques

### UE 4 : COMPÉTENCES TRANSVERSALES (90h)

- Expression - Communication
- Anglais
- Découverte de l'entreprise
- Hygiène & sécurité - Environnement

### UE 5 : COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (120h)

- Etudes de cas hydrauliques industriels
- Conduite et gestion de projets
- Automatismes, asservissements industriels et capteurs

### PÉRIODES EN ENTREPRISE

## PROJETS ET STAGE

Les périodes en entreprise sont effectuées en alternance, tout au long de l'année (périodes de 2 semaines au semestre 5, puis de 3 ou 4 semaines au semestre 6).

La rémunération varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son ancienneté dans le contrat.

Niveau de salaire applicable à un salarié de moins de 26 ans		
Âge du salarié	Salaire minimum de base (brut)	Salaire minimum majoré (brut)
Moins de 21 ans	824,16 €	974,00 €
De 21 ans à 25 ans inclus	1 048,93 €	1 198,77 €

La rémunération (brute) d'un salarié de 26 ans ou plus ne peut pas être inférieure ni au Smic (1 498,47 € mensuels) ni à 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

*Statut salarié* : contrat d'un an, 15 semaines de formation académique (450 heures), le reste de l'année en entreprise.

Le candidat pourra valider le certificat de qualification européen CETOP.

*Le contrat d'apprentissage* s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus. Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD).

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-Chercheurs et intervenants du monde professionnel

## ÉVALUATION

Contrôle continu

## APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active